ARNAQUE AUX REGISTRES PROFESSIONNELS : MISE EN GARDE !

Il y a une quinzaine d'années, nous vous avions mis en garde contre le développement de pseudo-registres du commerce qui consistaient pour des maisons d'édition privées à proposer aux entreprises inscrites au Registre du commerce de les enregistrer dans des annuaires destinés entre autres au commerce et à l'artisanat ou au commerce et à l'industrie.

Ce phénomène a disparu comme il est apparu, sans doute pris en faute par la vigilance des entreprises qui ne se laissent pas aussi facilement berner que cela.

Aujourd'hui cependant, nous assistons à une recrudescence du phénomène, qui prend une forme légèrement différente en facturant des inscriptions dans des registres, revues ou magazines professionnels.

Cela se traduit par le simple envoi d'une facture exorbitante à régler auprès d'organismes bancaires suisses ou étrangers.

Nous ne saurions trop insister sur le caractère parfaitement déloyal et tendancieux de cette façon de procéder et surtout vous encourager vivement à la plus grande attention pour éviter de vous acquitter de ces montants indus.

Cas échéant, en cas de relance, il est absolument nécessaire de ne donner aucune suite, sachant que votre entreprise n'a évidemment jamais passé commande de l'annonce ou de l'inscription à laquelle il est fait référence.

Nous demeurons à votre entière disposition en cas de besoin, notamment si vous êtres victimes de telles pratiques ou en avez vent et vous adressons dans l'intervalle nos cordiaux messages.

Fédération genevoise des métiers du bâtiment - FMB

Pierre-Alain L'HÔTE
Président

Nicolas RUFENER
Secrétaire général